

Les lycées franciliens au temps des remises en cause, 1970-1985

Références du dossier

Numéro de dossier : IA00141477

Date de l'enquête initiale : 2020

Date(s) de rédaction : 2022

Cadre de l'étude : enquête thématique régionale lycées du XXème siècle

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel

Désignation

Aires d'études : Ile-de-France

Historique

LES LYCEES FRANCILIENS AU TEMPS DES REMISES EN CAUSE, la réinvention du modèle dans les villes nouvelles (1970-1985)

Dès le milieu des années 1960, les plans-types élaborés par le ministère de l'Éducation nationale sont vivement remis en cause car suspectés de ne répondre qu'à des objectifs quantitatifs et d'ignorer la nécessaire corrélation entre l'architecture et la pédagogie. Dans un retentissant article paru en 1971 et intitulé « Qui nous délivrera de l'école-caserne ? », Georges Mesmin, ancien directeur de la DESUS, dénonce la tyrannie des normes : « la lourdeur des bâtiments, la froideur des vastes espaces nus baptisés cours de récréation, le caractère impersonnel et répétitif des classes, des réfectoires, tout contribue à écraser les élèves [...]. Ceci est très grave car l'école est la première expérience de vie sociale de l'enfant. Selon qu'elle est rébarbative ou accueillante, son intégration ultérieure à la société sera plus ou moins difficile [...]. L'école-caserne que l'on continue de fabriquer prédispose le futur citoyen à la révolte » [1]. Ce réquisitoire est d'autant plus pertinent que le mouvement de mai 1968 est particulièrement suivi dans les lycées, où il atteint son apogée en 1973 avec la mobilisation contre la loi Debré[2]. Les propositions formulées en mars 1968 lors du colloque d'Amiens « pour une école nouvelle » (assouplissement des règlements intérieurs des établissements, allègement des programmes, abandon du rapport d'autorité maîtres-élèves au profit de méthodes d'enseignement privilégiant la participation, le travail en équipe et les interactions avec le monde extérieur) tardent pourtant à être mises en application, alors qu'elles promeuvent l'idée que les lycées sont appelés à devenir des « micro-villes au sein de la macro-ville ».

Cette conception s'incarne avec force dans les cinq villes nouvelles qui voient le jour autour de Paris dans le cadre du Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme de la Région Parisienne (SDAURP), rédigé sous l'autorité de Paul Delouvrier. Elles sont envisagées par l'Etat comme une réponse à l'explosion démographique et à l'engorgement de la capitale. La mise en service rapide de nouveaux équipements scolaires y constitue un véritable défi, dans la mesure où elle doit s'opérer simultanément à l'arrivée des habitants et contribuer à l'animation des quartiers fraîchement sortis de terre. Leur statut dérogatoire permet aux architectes de s'y réapproprier la maîtrise d'œuvre et d'y conduire, à contre-courant de la standardisation ambiante, des expériences sur l'intégration des établissements à la cité et la polyvalence de leurs espaces. C'est ainsi qu'entre 1971 et 1973, Guy Bisson édifie, pour le premier centre de Saint-Quentin-en-Yvelines, un lycée-maison sociale traversé par une voie publique, en recourant délibérément à une trame de 7,20 mètres.

À partir du milieu des années 1970, la généralisation de ce maillage plus large et les préconisations de la circulaire du 22 octobre 1981, qui encourage les études préalables et la liberté du mode de réalisation (prototypes agréés par le ministère ou construction traditionnelle), permettent de sortir progressivement de la typologie du lycée en barres. En 1985, lorsque le bilan de la politique technique et architecturale du ministère de l'Éducation nationale, confié à Jean Millier, président de la Commission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, aboutit à renoncer aux modèles, le moule est définitivement cassé.

[1] MESMIN, Georges, « Qui nous délivrera de l'école-caserne ? », *L'Architecture d'Aujourd'hui*, n° 64, février-mars 1971, p. 18-19.

[2] Loi sur la réforme du service militaire prévoyant, notamment, l'abrogation des sursis pour études au-delà de 21 ans.

Période(s) principale(s) : 2e moitié 20e siècle

Illustrations



Ouvert à la rentrée 1973, le lycée des Sept-Mares d'Elancourt-Maurepas (Yvelines) est le premier établissement de second degré bâti pour équiper une ville nouvelle. Il est l'œuvre de l'architecte Guy Bisson.

Phot. Laurent Kruszyk
IVR11_20207800343NUC4A



Décoré d'un extraordinaire 1% artistique en briques de Vaugirard réalisé par les époux Alleaume, le lycée Kastler est le premier à être construit pour équiper la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), au sud du quartier de la Préfecture. Il est l'œuvre de l'architecte Valentin-Gérard Létia et est inauguré en 1978.

Phot. Philippe Ayrault
IVR11_20209500189NUC4A



Le lycée Flora-Tristan de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), inauguré en 1980, témoigne du développement, à l'est de l'agglomération parisienne, de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

Phot. Stéphane Asseline
IVR11_20199300005NUC6A

Dossiers liés

Dossier(s) de synthèse :

Les lycées du XXe siècle en Île-de-France (IA00141349)

Oeuvres en rapport :

Lycée Alfred-Kastler (IA95000562) Île-de-France, Val-d'Oise, Cergy, 26 avenue de la Palette

Lycée des Sept-Mares (IA78002318) Île-de-France, Yvelines, Maurepas, 13 rue de la Beauce

Lycée Flora-Tristan (IA93001059) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, Noisy-le-Grand, 27 rue des Hauts Roseaux

Lycée Jacques-Brel (IA93000673) Île-de-France, Seine-Saint-Denis, La Courneuve, 4 rue Dulcie September

Auteur(s) du dossier : Emmanuelle Philippe, Marianne Mercier

Copyright(s) : (c) Région Ile-de-France - Inventaire général du patrimoine culturel



Ouvert à la rentrée 1973, le lycée des Sept-Mares d'Elancourt-Maurepas (Yvelines) est le premier établissement de second degré bâti pour équiper une ville nouvelle. Il est l'œuvre de l'architecte Guy Bisson.

IVR11_20207800343NUC4A

Auteur de l'illustration : Laurent Kruszyk

Date de prise de vue : 2020

(c) Laurent Kruszyk, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



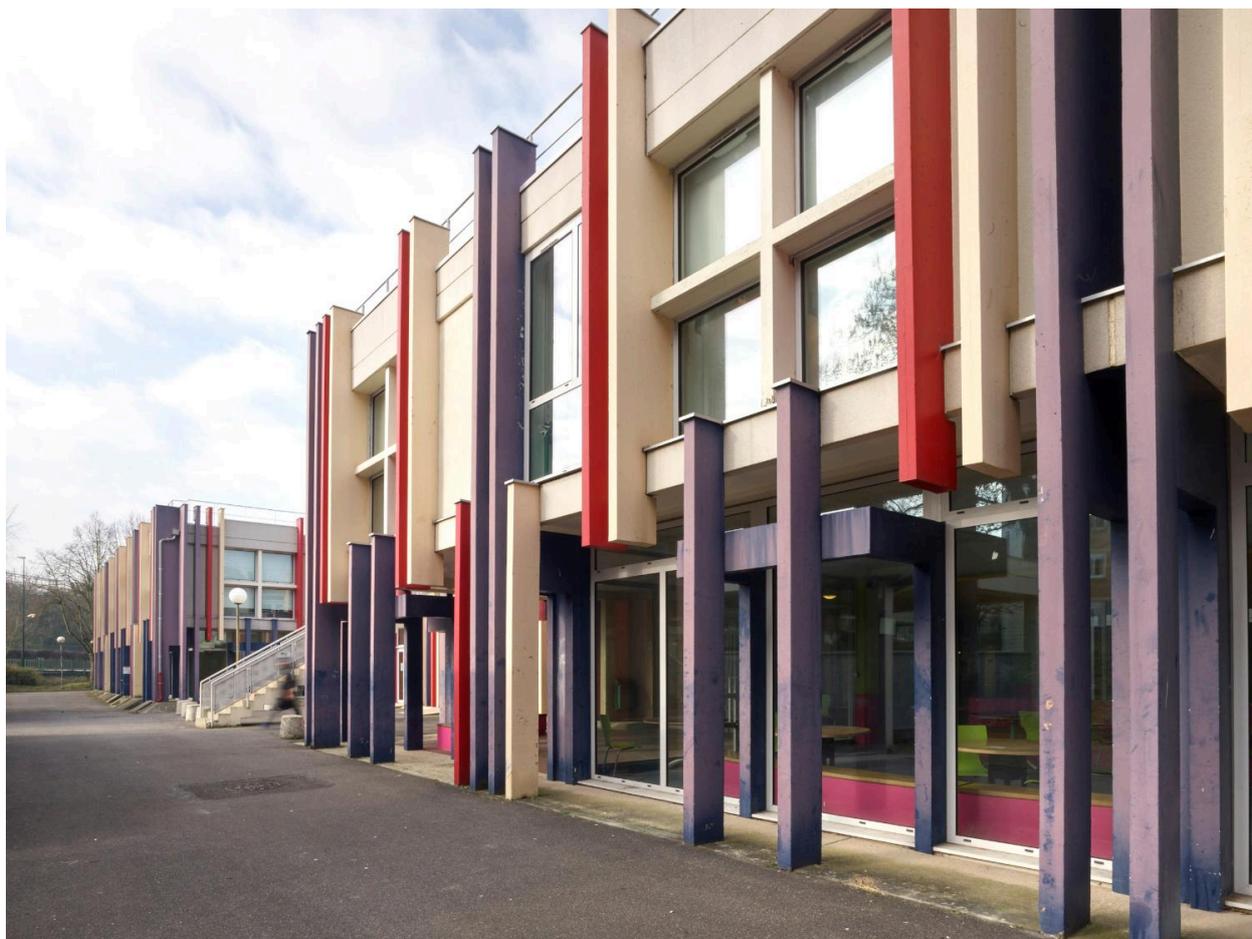
Décoré d'un extraordinaire 1% artistique en briques de Vaugirard réalisé par les époux Alleaume, le lycée Kastler est le premier à être construit pour équiper la ville nouvelle de Cergy-Pontoise (Val-d'Oise), au sud du quartier de la Préfecture. Il est l'œuvre de l'architecte Valentin-Gérard Létia et est inauguré en 1978.

IVR11_20209500189NUC4A

Auteur de l'illustration : Philippe Ayrault

Date de prise de vue : 2020

(c) Philippe Ayrault, Région Île-de-France
communication libre, reproduction soumise à autorisation



Le lycée Flora-Tristan de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), inauguré en 1980, témoigne du développement, à l'est de l'agglomération parisienne, de la ville nouvelle de Marne-la-Vallée.

IVR11_20199300005NUC6A

Auteur de l'illustration : Stéphane Asseline

Date de prise de vue : 2019

(c) Stéphane Asseline, Région Île-de-France

communication libre, reproduction soumise à autorisation